

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 4 (1901)  
**Heft:** 186

**Artikel:** Mémoires  
**Autor:** Verdat, Claude-Joseph  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-285477>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

a  
Porrentruy

TÉLÉPHONE

# LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

a  
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29<sup>me</sup> année LE PAYS

## MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Quand on a vu ça et qu'il ne serait pas soutenu du général, le monde de la paroisse de Saignelégier y est tombé dessus à coups de pierre et de fusils sans pouvoir l'abattre. On lui a tiré plusieurs coups de fusils à balles sans pouvoir l'atteindre. Un jeune garçon voyant qu'on n'en pouvait venir à bout, alla tremper une balle dans le bénitier de l'église et ayant chargé son fusil il tira sur lui, et lui perça le cœur (\*) Il est tombé, puis se relevant il cria : « ho ! pour le coup j'ai mon compte, je vous crie merci » Il est retombé, mais comme il ne pouvait trépasser, on l'a achevé à coups de pierre et de briques. Lorsque ses camarades ont vu qu'on les attaquait sérieusement, ils prirent la fuite, abandonnant leur chef, qui a péri sur le mur du cimetière de Saignelégier. On a laissé le cadavre deux ou trois jours par terre. A la fin on lui a coupé la tête et on l'a plantée sur un piquet à côté de l'arbre de la Liberté qu'il avait fait planter au milieu du village. Il en avait fait planter plusieurs au Noirmont, à Soubey, à Epivayez. Personne ne sait encore son vrai nom, ni son lieu de naissance (\*\*). J'ai appris

(\*) Ce détail curieux est aussi rapporté dans les Mémoires de Dom Moreau.

(\*\*) Ce scélérat était une nommé Gruel, jacobin outré et agent de Rengguer, envoyé pour révolutionner les Franches-Montagnes. Son ca-

depuis qu'il avait une cuirasse sous ses habits. J'ai ces faits de ceux qui étaient sur les lieux et qui ont vu la chose telle qu'elle s'est passée.

Le général avait envoyé soixante hommes du régiment de Guyenne et une dizaine de dragons pour ses patrouilles à la solde de la Montagne ou de Saignelégier. On les nourrissait et ils avaient chacun un pinte de vin par jour. Ceux qui étaient de garde jour et nuit avaient trois chopines ce qui a fait bien des frais, probablement pour le pays. Ils y étaient envoyés pour s'opposer au brigandage de Rengguer, pour les repousser conjointement avec les paysans qui étaient armés, s'ils s'étaient avisés de quelque nouvelle entreprise. Avant ces événements, ils avaient voulu à plusieurs reprises, mettre le feu au village de Saignelégier, mais les gens étaient sur leurs gardes. Ils ont toujours préservé le village de l'incendie en éteignant à temps le feu. Qui sait maintenant si cette bande ne recommencera pas maintenant qu'on a retiré les troupes ! (\*)

Le général de Ferrière est parti d'ici le 13 septembre 1792 pour remplacer celui qui était à Huningue, lequel a passé chez les Impériaux comme beaucoup l'ont fait déjà, et on a envoyé ici un autre général pour le remplacer, mais qui a un grade inférieur à celui de M. de Davy fut ensuite enfoui dans le cimetière communi, le témoigne le procès verbal de l'inhumation aux archives de l'Evêché.

[\*] Le général de Ferrière avait envoyé des troupes à Saignelégier pour rétablir l'ordre mais non pour s'emparer du pays. Demars avait sollicité l'élargissement des prisons de Saignelégier, d'un nommé Foltête, compromis dans l'affaire Gruel, mais le général l'a repris publiquement, disant qu'il n'était pas de son devoir de se mêler ni de la police ni de la justice qui appartiennent au prince.

— Oh ! les rêves de la jeunesse, pensait-il comme ils sont beaux !... Comme moi aussi, j'aurais pu en faire... j'aurais su aimer sur la terre...

Et son âme était profondément triste.

Là-bas, les pèlerins se mettaient en mouvement. C'était une longue file, qui allait se dérouler en interminables lacets ; la montagne se couvrait de petites flammes ; on entendait le murmure des voix : elles arrivaient en un lointain chant de cantiques :

« Ave Maria ».

Ils chantaient ; et lui, sur cette petite terrasse, se mit à songer à l'enclos de Gethsémani. On ne peut donc quitter la vie sans ressentir d'indécibles affres, puisque le Juste des Justes, puisque le Saint des Saints, couvert d'une sueur de sang en cette suprême soirée, qui fut la veille de sa mort, laissait tomber de ses lèvres divines :

— Mon Père, si c'est votre volonté, que ce calice s'éloigne !

Ferrière (\*). C'est Falk du pays des Deux-Ponts. On a aussi retiré les troupes qui étaient à Delémont pour les faire marcher sur Huningue. Elles sont parties le 16 septembre à 5 heures du matin. Il ne reste ici que cent hommes du régiment de Guyenne et cent nationaux. Toutes les autres troupes sont parties, canonniers, dragons à la réserve du 16<sup>me</sup>, qui sont encore ici, pour les patrouilles et les ordonnances. Ceux qui étaient dans les villages de la Vallée sont aussi partis. Les volontaires des deux camps des Rangiers ont été relevés et sont partis le même jour. Ils y a de grands mouvements dans les troupes françaises.

Si le général n'avait pas envoyé de la troupe de ligne par la Montagne, les Volontaires qu'il y avait fait passer n'auraient pas maintenu le bon ordre, bien au contraire. Ils pilleraient plus fort encore que les bandes de Rengguer. Le général a, il est vrai, réprimandé leur commandant, mais l'affaire était faite, on n'a rien restitué. Il y en a même beaucoup qui croient que Rengguer est favorisé sous main, du moins par ceux de Belfort et des environs. S'il n'en était pas ainsi, ils ne lui donneraient pas asile. Je finirai cet article par dire que la situation des gens de la Montagne était des plus lamentables. Comment pourrait-il en être autrement. Des villages sans défense, sans appui, abandonnés de tous les hommes qui s'étaient retirés dans les bois des environs de chaque village. Il n'y avait par conséquent que les femmes et les enfants abandonnés pour ainsi dire à la discréption d'une troupe de monde rassemblé de toutes parts et de tous les mauvais sujets sans foi, sans loi, sans la moindre crainte de Dieu, n'ayant plus de religion que des êtres qui

(\*) Le général Ferrière avait su conserver une certaine tranquillité dans la Principauté et soutenait les droits du Prince-Evêque.

Ah ! quelle avait été douce l'heure inoubliable où le cher secret, qu'ils ne pouvaient plus garder ni l'un ni l'autre, avait jailli de leur cœur. Oui, ils s'aimaient, non seulement comme deux enfants, mais comme deux âmes désireuses de se dévouer l'une à l'autre et de ne vivre que de la même vie. Oui, elle l'avait aimé malgré sa frêle santé et sa faiblesse, c'était même par cette faiblesse qu'il avait pris une si grande place dans le cœur plein de pitié de son amie. Oh ! la chère âme enthousiaste et tendre, grande et délicieuse !

Et il revoyait son amie telle qu'elle lui était apparue durant toute la journée. Comme ses cheveux avaient brillé sous le clair soleil ; son sourire avait illuminé tout le vert enclos ; son visage était plus frais que les roses qui, chaque matin, sur les rosiers, s'épanouissaient nouvelles.

Il remua la tête comme pour éloigner la vision, et il leva les yeux vers le ciel. La nuit était entièrement venue, et Yvan fut frappé du rare

Feuilleton du Pays du Dimanche 85

LES

## Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

XVII

Il s'étaient quittés, et Yvan demeurait seul et silencieux sur la terrasse, d'où il pouvait voir se dérouler la longue file de la procession aux flambeaux. Alba venait de disparaître, perdue dans la foule et lui se mit à contempler l'animation régnant autour de la Basilique ; il ne pouvait y prendre part. Pourquoi se sentait-il décuragé à ce dégré ? Et, soudainement, des larmes lui vinrent aux yeux.